

qu'il mérite.

Les relations culturelles, dirons-nous comme mot de la fin, sont l'âme de la diplomatie canadienne, car sans réalisations artistiques et intellectuelles, le Canada ne serait qu'une série de chiffres.

Le Ministère ne ménagera aucun effort pour promouvoir à l'étranger les intérêts de la communauté culturelle canadienne. Ne connaissant que trop l'insuffisance des ressources actuelles, nous aurons besoin de l'appui entier de la communauté culturelle pour inciter le Gouvernement à nous affecter des ressources à la mesure de la tâche qui nous attend.

Le Ministère des Affaires extérieures

Le 25 mars 1981